

“Nous sommes déjà dans un pôle métropolitain avec Surgères et La Rochelle, notamment. On ne peut pas couvrir plusieurs lieues à la fois”, tranche Hervé Blanché, le président de la Cara.

des actions partagées.

Les intentions sont donc bien présentes. Et d'ailleurs, pour l'année 2018, chacune des quatre collectivités va mettre la main à la poche (10 000 euros pour chaque Etablissement public de coopéra-

tion de Royan.

Travailler avec d'autres collectivités sur des sujets bien précis est aussi devenu monnaie courante pour la Cara puisqu'elle s'est asso-

côté du cabinet de Jean-Claude Classique, le président de la CDA de Saintes.

Mais si la création de cette entente vient officialiser les relations étroites entre ces quatre

l'entretenu. “On réfléchit sur les premières actions à mettre en place. Il est encore prématuré d'en parler mais on a plusieurs idées”, termine le directeur de cabinet de la CDA de Saintes. ■

R.L.G.

## Front commun pour les trois offices de l'habitat

### Ce 25 mai, les responsables des trois offices de l'habitat situés à Rochefort, La Rochelle et Saintes se sont réunis pour mettre en place leur coopération prochaine.

Avec la mise en place de la loi Elan (Évolution du logement et aménagements numériques), les bailleurs sociaux qui possèdent moins de 15 000 logements vont être obligés, d'ici quelques années, de s'allier avec d'autres organismes. “Ici, on préfère anticiper plutôt que de subir cette obligation légale par la suite”, a annoncé Hervé Blanché, maire de Rochefort.

#### 15 175 logements à trois

Alors en guise d'anticipation, les trois offices de l'habitat que sont Rochefort Habitat Océan, représenté par Daniel Pacau, le président, la Société d'économie mixte immobilière de la Saintonge (Semis) et son président Jean-Philippe Machon et l'office public de l'habitat de La Rochelle avec la présidente Marilyne Fleuret-Pagnoux, se sont réunis ce 25 mai à Saintes.

Individuellement, chaque bailleur social comprend entre 2 000 et 8 000 logements. “À nous trois, on est à 15 175 logements exactement, c'est tout juste mais cela suffit, et c'est surtout ce



De gauche à droite: Frédéric Milhité, directeur de cabinet du maire de La Rochelle, Hervé Blanché, maire de Rochefort, Jean-Philippe Machon, maire de Saintes, Marilyne Fleuret-Pagnoux, présidente de l'office public de l'habitat de La Rochelle et Daniel Pacau, président de Rochefort Habitat Océan.

© J.C.

qui nous convient”, a poursuivi le maire saintais. Dans l'idée, les trois structures se réuniraient dans une société anonyme de coordination (Sac). Pour l'heure, le débat est à la création de cette nouvelle entité. Concernant la gouvernance de cette société, chaque territoire, dans un premier temps, garderait son territoire et sa gestion, mais

l'entraide, notamment financière, pourra intervenir plus facilement entre les différents offices de l'habitat. “C'est une obligation pour nous, mais autant la transformer en opportunité”, a confié Hervé Blanché. Et cette possible opportunité, avec une gérance commune, pourrait voir le jour d'ici un an et demi. Quid des locataires? “Pour

les locataires des logements, cela n'a absolument aucun impact et ne change rien pour eux”, a confié Daniel Pacau, président de Rochefort Habitat Océan. “Les trois directions se connaissent très bien, donc cette coopération est assez simple. Ensemble, on aura plus de poids et c'est le plus important”, a conclu l'élu rochefortais. ■

J.C.

## En bref

### Élections Les Mathes, deux réunions publiques

En amont des prochaines élections municipales anticipées (10 et 17 juin), les deux listes candidates organisent, chacune, une réunion publique pour détailler leur programme.

Celle conduite par Philippe Gadreau aura lieu mercredi 6 juin à 18 h 30 à l'espace multi-loisirs (EMI).

Anne-Marie Bascle et Jean-Pierre Caron proposeront, quant à eux, une rencontre avec les Mathérons, le jeudi 7 juin à 19 heures, également à l'EMI des Mathes.

### Une aide pour les Défis des ports de pêche

La 31<sup>e</sup> édition des Défis du port de pêche s'est déroulée du 7 au 13 mai au Grand-Roi. C'est l'équipe de Royan qui a gagné la compétition. La Communauté d'agglomération Royan Atlantique vient de voter l'attribution d'une subvention d'un montant de 1 200 euros, correspondant à la prise en charge de la location d'un stand. La Cara considère que ce rassemblement dans un contexte extra professionnel de l'ensemble de la filière pêche et nautisme s'inscrit dans le cadre des actions qu'elle soutient en matière d'animation territoriale.